



# Non-discrimination et inclusion à l'école des enfants et des jeunes handicapés

*Plus de douze ans après l'adoption historique de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et plus de trois ans après le lancement des objectifs de développement durable (ODD), ayant pour mission ambitieuse de « ne laisser personne de côté », les pays ont-ils pris les mesures nécessaires pour promouvoir l'égalité des droits et l'inclusion des personnes handicapées? Pour atteindre les objectifs de transformation énoncés dans la CDPH et les ODD, la communauté mondiale doit examiner régulièrement les mesures prises par les pays.*

*Ceci permet de mettre en évidence les pays de différentes régions qui sont des leaders dans la suppression des obstacles à l'égalité afin qu'ils puissent aider d'autres nations à élaborer des cadres juridiques reprenant les engagements énoncés dans la CDPH et les ODD. Cette série de fiches examine les mesures prises par les pays dans leurs législations et constitutions nationales pour prévenir la discrimination, garantir l'égalité des droits et offrir aux enfants, aux jeunes et aux adultes handicapés des chances égales en matière d'éducation et de travail en ce moment historique.*



## Introduction

- Depuis soixante-dix ans, il existe un consensus mondial sur le fait que l'éducation est un droit fondamental. Différentes recherches ont documenté les nombreux avantages individuels et sociétaux de l'éducation; l'accès à l'éducation favorise la santé, la participation citoyenne et des revenus plus élevés, tout en apportant des avantages économiques significatifs aux pays.
- Des niveaux d'éducation plus élevés peuvent être particulièrement importants pour les opportunités d'emploi. L'éducation préscolaire et primaire établissent des bases solides, mais l'accès à l'éducation secondaire et postsecondaire peut considérablement élargir les perspectives à long terme d'avoir un travail décent.
- Cependant, les enfants et les jeunes handicapés sont plus susceptibles que les enfants et les jeunes non handicapés d'être exclus de l'école et moins susceptibles de terminer leurs études, que ce soit dans les pays à revenu faible ou dans les pays à revenu élevé. Outre les enfants et les jeunes handicapés totalement exclus de l'école, beaucoup d'enfants et de jeunes handicapés étudient dans des écoles séparées au lieu d'apprendre dans les mêmes conditions que les élèves non handicapés.
- Seule une éducation inclusive peut garantir la qualité, l'universalité et la non-discrimination dans le droit à l'éducation des personnes handicapées. La CDPH a été le premier

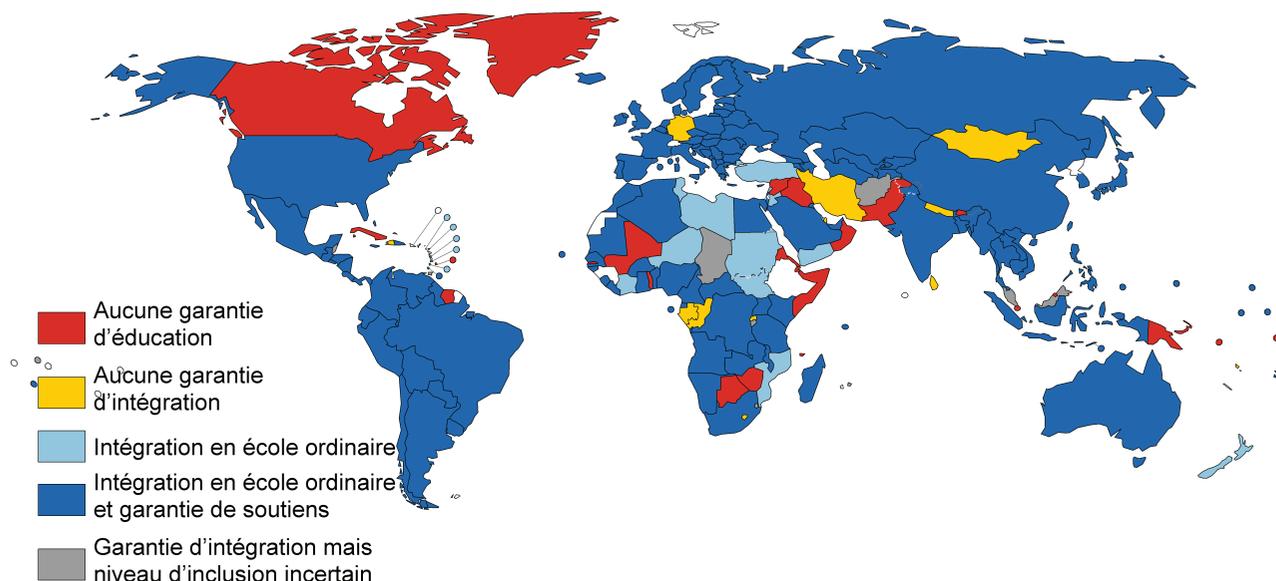
accord international juridiquement contraignant à appeler à l'éducation inclusive; son article 24 appelle les États parties à concrétiser le droit à l'éducation « sans discrimination et sur la base de l'égalité des chances » en « [pourvoyant] à l'insertion scolaire à tous les niveaux et [offrant], tout au long de la vie, des possibilités d'éducation ». L'ODD 4 souligne aussi l'importance de l'égalité dans l'accès à une éducation de qualité incluant les personnes handicapées.

- La recherche suggère que les enfants et les jeunes handicapés et non handicapés sont capables d'apprendre efficacement lorsque les classes sont inclusives. L'éducation intégrée est importante non seulement pour les élèves, mais également pour les efforts plus larges pour créer des sociétés plus inclusives et mieux informées.
- Les lois et les politiques nationales peuvent jouer un rôle important pour réduire les écarts existants et améliorer l'accès à une éducation inclusive en commençant à éliminer les obstacles sociaux et environnementaux qui sont à la base des disparités en matière d'éducation. Dans les pays qui ont des garanties juridiques solides, la sensibilisation à ces droits essentiels peut être un moyen important d'appuyer leur mise en œuvre.

## Garanties d'accès à l'éducation générale

- La CDPH appelle les pays à assurer que les enfants et les jeunes handicapés ne soient pas exclus du système éducatif

## Carte 1. Quel est le niveau garanti d'inclusion dans l'éducation primaire des étudiants avec handicap?



Note: La catégorie « intégration en école ordinaire » inclut trois pays qui garantissent des soutiens très limités.

Source : Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD Policy Analysis Center), Base de données d'éducation, 2018

général. Une majorité de pays (85%) garantissent explicitement aux étudiants handicapés l'accès à l'éducation aux niveaux primaire et secondaire.

- Les modèles éducatifs précédents prévoyaient principalement la scolarisation des enfants et des jeunes handicapés dans des écoles séparées du système d'enseignement général. La demande actuelle au niveau mondial en matière d'éducation intégrée représente une évolution marquée par rapport à ces modèles et, aujourd'hui, 74% des pays s'engagent à dispenser un enseignement primaire et secondaire aux enfants et aux jeunes handicapés dans des environnements éducatifs intégrés dans le système régulier.

### Avances dans l'éducation inclusive

- L'éducation réellement inclusive ne consiste pas seulement en l'intégration dans le même environnement éducatif; l'intégration doit être associée à des soutiens individualisés pour tous les étudiants handicapés. Le soutien et les aménagements pédagogiques peuvent prendre la forme

d'appareils d'assistance, d'adaptations de programmes, et d'aménagements dans les examens, entre autres.

- Près des deux tiers (65%) des pays ont d'importants engagements législatifs en faveur d'une éducation intégrée dans des environnements ordinaires et des garanties explicites en matière de soutien individualisé et d'adaptation pour les étudiants handicapés.

### Garanties législatives de la non-discrimination dans l'éducation

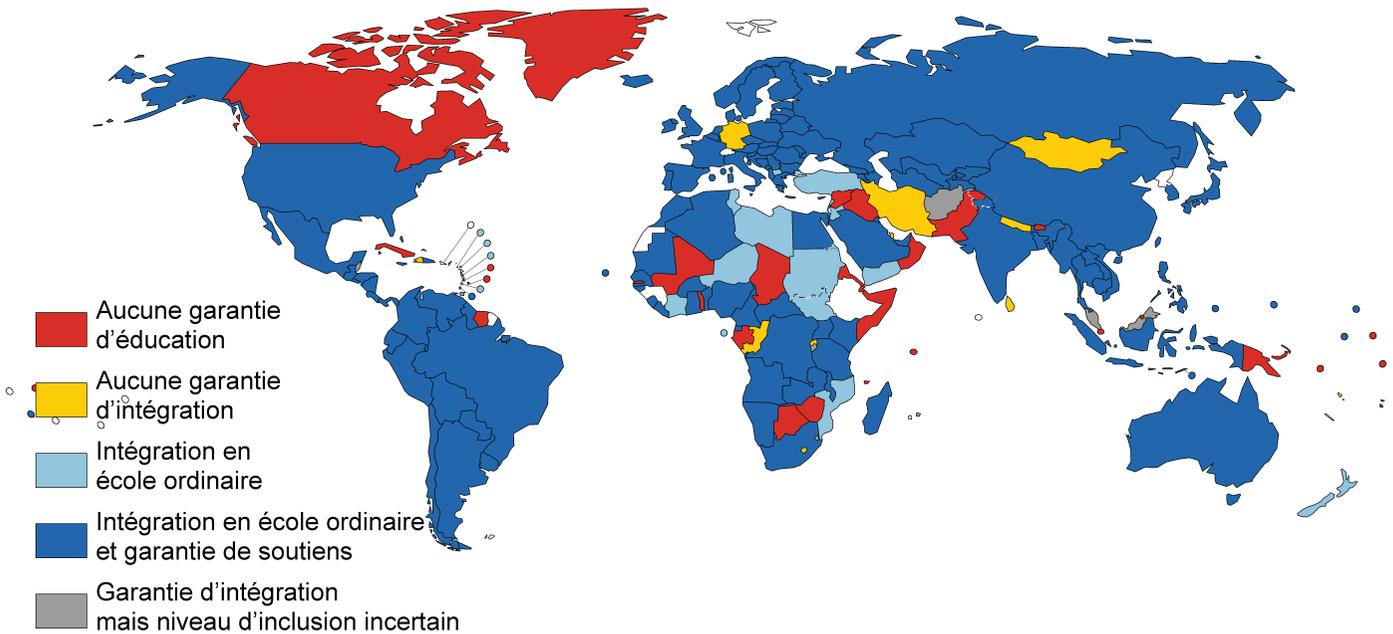
- Pour réaliser les ODD et « ne laisser personne de côté », il faut assurer que les groupes qui ont été marginalisés—y compris les enfants et les jeunes handicapés—puissent accéder à l'éducation sans discrimination d'aucune sorte.
- Interdire toute forme de discrimination fondée sur le handicap à l'école est un moyen important de protéger et de promouvoir le droit à l'éducation sur une base d'égalité avec les autres. Cependant, environ la moitié seulement de tous les pays (54%) garantissent globalement la non-discrimina-

Table 1. Prohibition de discrimination fondée sur le handicap dans l'éducation primaire, par niveau de revenu

	Faible revenu	Revenu intermédiaire	Revenu élevé	Total pays
Aucune prohibition	19 (61%)	34 (34%)	22 (38%)	<b>75 (40%)</b>
Prohibition de discrimination dans l'admission	0 (0%)	9 (9%)	2 (3%)	<b>11 (6%)</b>
Prohibition générale de discrimination	12 (39%)	56 (57%)	34 (59%)	<b>102 (53%)</b>

Source : Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD Policy Analysis Center), Base de données d'éducation, 2018

## Carte 2. Quel est le niveau garanti d'inclusion usqu'à la fin de l'éducation secondaire des étudiants handicapés?



Note: La catégorie « intégration en école ordinaire » inclut trois pays qui garantissent des soutiens très limités.

Source : Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD Policy Analysis Center), Base de données d'éducation, 2018

tion fondée sur le handicap dans l'éducation, tant au niveau primaire que secondaire.

- Les pays de tous les niveaux de revenu ont pris d'importantes mesures pour promouvoir l'égalité d'accès à l'éducation en étendant cette garantie, mais l'absence de cette protection fondamentale a créé un écart notable dans le monde entier.

### Vue d'ensemble de la méthodologie

- Cette analyse se base sur un examen de la législation originale et des garanties statutaires accordées à l'éducation publique dans les lois d'éducation, de protection de l'enfance et anti-discrimination qui étaient en place en date de juin 2018 dans les 193 États membres des Nations Unies. Dans les pays fédéraux tels que l'Allemagne, le Canada ou le Pakistan, où ces garanties sont différentes dans chaque unité infranationale, l'analyse se base sur la disposition infranationale la moins protectrice.
- Les garanties sur la base du « handicap » sont des garanties basées sur des références générales au handicap ou à des « besoins éducatifs spéciaux », ou des garanties se référant à

un handicap mental, physique, sensoriel ou intellectuel.

Cette analyse inclut des dispositions législatives qui s'appliquent explicitement à l'éducation et au secteur public. Dans quelques pays, tel que le Canada, la jurisprudence a appliqué certaines garanties moins explicites au secteur de l'éducation. Cependant, cette analyse n'inclut pas une revue systématique de la jurisprudence et les résultats présentés n'incluent pas les droits acquis dans des procès judiciaires.

- Pour plus de détails (en anglais) sur la méthodologie complète, voir:

<https://www.worldpolicycenter.org/topics/education/methods>

### Remerciements

Ce travail a été rendu possible grâce au généreux soutien de la Fondation Ford et aux conseils d'un groupe extraordinaire de leaders internationaux qui ont apporté une contribution précieuse tout au long du projet: Abia Akram, Betsy Beaumon, Guilherme Braga, Maria Soledad Cisternas Reyes, Fabrizio Fea, Nora Groce, Anna Lawson, Maria Martinho, Charlotte McClain-Nhlapo, Gopal Mitra, Sophie Mitra, Mark Priestley, Diana Samarasan, Michael Ashley Stein, Sue Swenson, Susie Talbot, Stefan Trömel, Eric Guozhong Zhang.

**Table 2. Prohibition de discrimination fondée sur le handicap jusqu'à la fin de l'éducation secondaire, par niveau de revenu**

	Faible revenu	Revenu intermédiaire	Revenu élevé	Total pays
Aucune prohibition	19 (61%)	34 (34%)	23 (40%)	<b>76 (40%)</b>
Prohibition de discrimination dans l'admission	0 (0%)	9 (9%)	2 (3%)	<b>11 (6%)</b>
Prohibition générale de discrimination	12 (39%)	56 (57%)	33 (57%)	<b>101 (54%)</b>

Source : Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD Policy Analysis Center), Base de données d'éducation, 2018

À propos de WORLD: Le Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD Policy Analysis Center) vise à améliorer la quantité et la qualité des données comparatives mondiales sur les politiques touchant la santé humaine, le développement, le bien-être, et l'équité. Avec ces données, WORLD informe les débats politiques, facilite des études comparatives sur le progrès, la faisabilité, et l'efficacité des politiques, et avance les efforts pour engager la responsabilité des décideurs.



[worldpolicycenter.org](http://worldpolicycenter.org)

[world@ph.ucla.edu](mailto:world@ph.ucla.edu)

© WORLD Policy Analysis Center | Juin 2019 | Page 4